



HAL
open science

PRONOMS, PRONOMINALISATION ET REPRISE PRONOMINALE : UN PROBLEME EN SOI

Badreddine Hamma

► **To cite this version:**

Badreddine Hamma. PRONOMS, PRONOMINALISATION ET REPRISE PRONOMINALE : UN PROBLEME EN SOI. *L'information grammaticale*, 2017, Les pronoms entre langue et discours, 153, pp.23-31. hal-01480889

HAL Id: hal-01480889

<https://hal.science/hal-01480889>

Submitted on 1 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRONOMS, PRONOMINALISATION ET REPRISE PRONOMINALE : UN PROBLEME EN SOI

Badreddine HAMMA

LLL, UMR 7270
Université d'Orléans

Dans ce travail, nous nous proposons de traiter du problème posé par la « référence » et l'« identité » qui sous-tendent l'utilisation des pronoms personnels, perçus comme « substituts » ou « représentants »¹. En effet, dans la tradition grammaticale, il est généralement pris pour acquis le rapport d'équivalence entre un pronom et sa référence, qu'elle soit discursive ou indexicale, bien entendu, en dehors des cas des constructions impersonnelles ou de leur emploi, dit « neutre » ou « vide » (voir, par exemple, Grevisse & Goosse, 2008 : §465). Très souvent, les ouvrages usuels se contentent d'un inventaire des emplois les plus connus des pronoms et de quelques généralités descriptives concernant leurs fonctions, par exemple, sous forme de tableaux, sans forcément s'attarder sur les emplois qui paraissent résister à l'explication commune et qui finissent par être considérés comme des cas marginaux. Aussi notre étude tentera de rendre compte, avec plus de précision, de la nature de la correspondance entre un pronom et le nom qu'il est censé représenter ou reprendre et de pointer du doigt les problèmes qui restent posés dans les descriptions existantes, à travers deux grands axes : dans un premier temps, nous nous proposons d'examiner un certain nombre de points que l'on présente comme définitoires de la catégorie des pronoms globalement, mais qui nous semblent poser problème compte tenu de ce que révèle l'observation des données : les cas réfractaires et les nombreuses contradictions et distorsions linguistiques relevées (voir plus loin), en addition à l'éclatement des classifications (*cf.* Giardina, 2011), sont loin d'être anodins et méritent d'être revus de plus près. Ensuite, nous nous pencherons sur certains faits spécifiques au pronom *soi*, qui constitue l'un des pronoms les plus curieux en français justement, tant au niveau de son

comportement qu'au niveau de ses usages, et qui reste, paradoxalement, très peu étudié.

STATUT DES PRONOMS DANS LES DESCRIPTIONS EXISTANTES

Globalement, les pronoms personnels sont perçus comme des lexies qui ont vocation, soit à représenter des entités exophoriques, relevant donc du domaine de la deixis (*cf. je, me, moi ; tu, te, toi*) et, à ce titre, traités traditionnellement comme des noms propres ou personnels dont le rôle est de permettre de désigner les instances de discours d'ordre « locutoire » ou « allocutoire » (Damourette & Pichon parlent de « substantifs strumentaux » ; 1911-33 : 199, § 886), soit à entrer dans des réseaux endophoriques (appartenant au plan « délocutoire », selon les termes de Damourette & Pichon (*ibid.*)) impliquant des segments de discours déjà mentionnés (et parfois anticipés) renvoyant à des personnes humaines ou non).

Les études qui ont plus ou moins remis en doute la validité du caractère absolu de cette relation de « conformité » ou de « substitution » sont assez rares et se résument à quelques débats sur cette correspondance « nom-pronom », que l'on trouve, par exemple, dans le travail de thèse d'Olivieri (1994), ou sur les problèmes soulevés par les relations anaphoriques dans le cadre de la théorie du liage (voir, entre autres, Zribi-Hertz, 1996). Plus récemment, on peut citer le travail sur les pronoms à l'oral (Giardina, 2011), qui met en avant les incohérences des explications classiques et l'absence d'une définition stable et exhaustive de la catégorie des pronoms, vu que la valeur d'un pronom dépend avant tout du contexte dans lequel il peut apparaître, ce qui génère, selon l'auteur, de multiples micro-systèmes dans leur description, qui peuvent être déroutants. De même, les travaux de Leeman (2000, 2002, 2006, 2009 et 2015) sur les différentes formes pronominales

¹ Termes que l'on rencontre, entre autres dans Dubois (1973 : 92) ou Grevisse & Goosse, (2008 : § 650).

montrent les limites de la vulgate considérant les variations observables liées à la première ou à la deuxième personne (cf. *je-me-moi* ou *tu-te-toi*) comme des allomorphes. En particulier, l'auteur montre que l'hypothèse de l'allomorphie, qui est d'ailleurs largement adoptée, banalise, en fait, la signification spécifique de chacune de ces formes : la variété des formes correspond, en réalité, à des signes bien distincts, ayant chacun un signifiant et un signifié propres. Parmi les apports innovants en matière des pronoms, il y a aussi les travaux pionniers de Blanche-Benveniste (1979 et 1984), entre autres, et Blanche-Benveniste *et al.* (1984), qui ont notamment permis de fonder un nouveau cadre théorique, baptisé « l'approche pronominale », et qui prend le contre-pied de ce qui se dit traditionnellement sur cette catégorie. En effet, le pronom y revêt un rôle structurant concurrençant celui du verbe et qui va, donc, au-delà de la substitution d'un antécédent lexical. D'ailleurs, les auteurs parlent même d'un processus inverse qu'ils nomment « lexicalisation », parallèlement au processus plus répandu de « pronominalisation » (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984 : 28). Cette opération consiste ainsi à aller du pronom vers la chaîne lexicale et non l'inverse. En somme, on est loin d'avoir circonscrit avec précision ce qu'est un pronom et ce qu'il est censé représenter ou ce à quoi il réfère d'une manière univoque. De fait, notre étude entend pointer du doigt quelques zones d'ombre existantes et proposer des pistes de réflexion concernant la description des pronoms qui s'inspireront essentiellement de l'approche pronominale.

USAGES ET FONCTIONS DES PRONOMS

Parmi les fonctions et les usages du pronom qui font l'objet d'un consensus, on trouve le rappel. En effet, à l'oral, par exemple, dans une interprétation instantanée, la référence a constamment besoin d'être réactivée, à l'aide, entre autres, des pronoms ou d'une simple répétition du support, afin d'éviter toute méprise ou interférence avec d'autres antécédents possibles que peuvent entraîner la longueur de la phrase et les diverses digressions ou « scories » qui ponctuent le discours. À l'écrit, en revanche, c'est un peu plus contrôlé, la progression thématique y passe avant tout par les reprises anaphoriques et, *ipso facto*, par les pronoms, ce qui est de nature à procurer au texte une certaine cohésion et une certaine fluidité qui sont généralement préconisées dans le discours

académique scolaire. Cela évite à l'utilisateur certaines répétitions jugées disgracieuses, fastidieuses ou vues comme spécifiques du genre oral et/ou familier. Le recours aux pronoms assure de ce point de vue une certaine fonction stylistique et c'est d'ailleurs dans cet esprit que la grammaire de Port-Royal (1803 : 299) les considère comme des moyens commodes qui rendent le discours plus élégant : « Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses dans un même discours, et qu'il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, et que pour cette raison ils ont appelé pronoms ».

Il en va de même pour les pratiques métalinguistiques et, plus précisément, syntaxiques, où les pronoms sont généralement convoqués ou intégrés dans des opérations formelles d'introspection dont le but est de tester ou de vérifier certaines hypothèses sur le fonctionnement ou le sens de certaines séquences (au même titre que des tests comme la suppression, le déplacement, l'ajout ou aussi le clivage). Ce type d'usage repose, ainsi, sur un présupposé théorique bien précis, selon lequel les pronoms sont des « substituts » possibles de différents types d'agglomérats phrastiques. De fait, une pronominalisation est censée permettre au linguiste de vérifier d'une manière plus objective, et partant plus scientifique, la « constituance »² d'une phrase donnée, *a fortiori* quand celle-ci est ambiguë ou qu'elle se prête à une double lecture, ce qui constitue un vrai problème dans le domaine du traitement automatique des langues naturelles ou aussi dans différents autres domaines de la linguistique appliquée (traduction, didactique, *etc.*). Cette opération peut, donc, permettre de désambigüiser un énoncé équivoque, comme *On a tiré sur l'homme à la carabine* où le SP *à la carabine* peut soit modifier le noyau nominal contenu dans le complément du verbe *sur l'homme*, ce qui fait que le segment *à la carabine* est impliqué dans la pronominalisation (il fait partie de la projection du SN) : *On lui a tiré dessus/sur lui* (la forme *lui...dessus* ou *sur lui* reprend ainsi tout le SP *sur*

² La « constituance » renvoie, dans l'analyse syntaxique, aux frontières entre les différents syntagmes d'une même phrase et, justement, la pronominalisation fait partie des tests qui permettent d'identifier les rapports de dépendances syntagmatiques.

l'homme à la carabine), soit constituer un ajout au verbe de type « instrumental » et se trouve, dans ce cas, en dehors de la projection du SN et, donc, non impliqué par la pronominalisation, ce qui explique alors sa présence : *On lui a tiré dessus à la carabine / On a tiré sur lui à la carabine*. Comme test de vérification possible dans la description syntaxique, la pronominalisation constitue, de ce fait, un outil extrêmement utile, voire indispensable. Mais, pour que cet outil soit le plus fiable possible, il faudrait que la définition des pronoms soit affinée et que leurs fonctions soient décrites de manière plus précise.

Somme toute, aussi bien dans l'usage des pronoms à des fins oratoires ou stylistiques (cf. position de Port Royal ou des pratiques académiques et scolaires pour éviter les répétitions) que dans les méthodes de description linguistique, il est souvent posé ou présupposé que le pronom et sa correspondance lexicale sont des unités identiques du point de vue du sens et parfois de la référence. Ils sont considérés comme des « reprises » conformes, des « substituts fidèles », ou des « représentants » de noms ou de différents segments phrastiques, ce que confirme bien entendu le sens étymologique du terme « pronom » ou aussi son statut à travers l'histoire de la grammaire³. Toutefois, si l'on se fie au principe de « naturalité »⁴ défini par Milner (1989 : 307) et qui ne semble guère sujet à des controverses chez les linguistes, on devrait, en toute logique, considérer que cette « transformation » au niveau de la forme, quel que soit son sens (que l'on passe du nom au pronom ou du pronom au nom), devrait entraîner quelques nuances de sens non négligeables qu'il faudrait circonscrire d'une manière plus fine et intégrer, par la suite, dans les définitions des pronoms.

³ D'après le *GRLF*, *pronom* vient du latin (XIII^e) *pronomem* ; il est composé de *pro* au sens de « à la place de », et de *nomen* au sens de « nom ». De même, historiquement, cette idée se confirme dans l'usage grammatical ; ainsi, selon Brunot & Bruneau (1933 : 367-368), les pronoms sont des « mots-outils » qui représentent des réalités correspondant à la personnalité propre des interlocuteurs ou apparentés à des noms, y compris ceux de la troisième personne.

⁴ Selon ce principe, tout changement de forme entraîne en principe des nuances au niveau de la signification et réciproquement.

DE QUOI LES PRONOMS SONT-ILS LES « REPRESENTANTS » ?

Conformément à ce qui a été dit précédemment à propos du rapport de substitution présumé qui lie un pronom à un certain nom, on établit communément une certaine relation entre (1) et (1a) et entre (2) et (2a) ; par exemple, le segment *La BMW noire du patron de cette boîte* est remplacé par *elle* et *mal garée* est remplacé par *l'* ; de même que *Le jeune homme qui habite en face* est remplaçable par *Il*, *sa voiture* par *la* et *à sa voisine* par *lui*. Cette relation paraît de fait tout ce qu'il y a de plus normal et légitime :

1- *La BMW noire du patron de cette boîte est mal garée*

1a- *Elle l'est*

2- *Le jeune homme qui habite en face a prêté sa voiture à la voisine*

2a- *Il la lui a prêtée.*

Ce qui instille un premier doute sur l'irréprochabilité de cette relation d'identité entre le pronom et les segments lexicaux correspondants, à première vue, c'est le fait que les pronominalisations en (1a) correspondant à (1), par exemple, valent aussi pour des phrases comme *Marie est gentille* ou *Sophie est cruelle*. Un tel constat en apparence très banal constitue, en fait, un argument très solide contre les idées reçues sur les pronoms. À première vue, cela signifie que le co(n)texte est *a priori* indispensable pour les pronoms et non pour leurs « référents » (Corblin, 1995). Le co(n)texte dont il est question ici est généralement fourni par la situation de communication ou par l'historique des échanges. Conformément à ce qui est postulé dans l'approche pronominale, les pronoms dans (1a) et (2a) paraissent avoir un rôle structurant et révélateur d'un certain type de relations syntaxiques et lexicales, tout en fournissant une version plus « économique » (Dubois, *op. cit.* : 91) ; il s'agirait d'un modèle de construction possible permettant, par exemple, de caractériser les formes « attributives » en (1a) et les formes trivalentes en (2a). Plus précisément, il s'agirait, d'après Van Den Eynde & Mertens (2003), d'un moyen de description issu de la langue elle-même, ce qui aurait pour avantage, d'être plus commode pour l'analyse syntaxique, vu que les formes de référence sont en nombre fini et se prêtent mieux aux jugements de grammaticalité, en

comparaison avec les artefacts utilisés dans une approche syntaxique habituelle où le schéma actanciel est déductible à partir de la valence verbale. L'avantage de cette approche est qu'elle ne présume pas qu'un pronom est l'équivalent du nom qu'il reprend.

DISTORSIONS LINGUISTIQUES ENTRE LE PRONOM ET SA REFERENCE LEXICALE

La principale remarque que l'on pourrait faire ainsi en ce qui concerne la relation de « substitution » est le fait que les noms ou les pronoms mis en relation n'héritent pas forcément des propriétés linguistiques de l'autre partie de ce rapport de correspondance et que l'on assiste à diverses distorsions linguistiques limitant et remettant en doute l'équivalence présumée. Par « distorsion », nous renvoyons, ici, aux différentes manifestations linguistiques de la non-équivalence entre un nom et un pronom.

DISTORSIONS DE TYPE PHONOLOGIQUE

Du point de vue prosodique, il est communément admis que les segments représentés par les pronoms clitiques, par exemple, se soumettent à des logiques distinctes de celles de leur référent lexical ; en effet, si les formes pronominales paraissent soudées aux verbes (Zwicky, 1985 : 286) : elles forment avec lui une unité accentuelle se manifestant sous forme de dépendance à l'hôte verbal, les segments lexicaux correspondants, quant à eux, paraissent indépendants et extérieurs au procès ; de fait, si ces derniers sont généralement caractérisés par une intonation montante puis descendante avec un accent continuatif sur le SN sujet, dans le cas d'une assertion, comme l'illustre (3), ce n'est absolument pas le cas des pronoms clitiques occupant la même position, qui ne supportent aucun type d'accent, ce que peut, par ailleurs, confirmer la durée respective des SN sujets dans (3) et (4) :

3- *Les invités arrivent demain.*

4- *Ils arrivent demain*

Cette proximité entre le pronom clitique et l'hôte verbal se voit également dans de nombreux autres faits de la même nature, entre autres, les différentes phénomènes de continuité syllabique et d'interactions phonologiques entre le SN clitique et la forme verbale

hôte qui le suit (ou le précède dans certains cas) qui sont rarement possibles dans le cas des unités lexicales ; ainsi, on peut distinguer des phénomènes d'élosion (*J'arrive/t'arrive quand ?* (oral)), comme en (5) ; de liaison (*ils/elles/on/nous arriv_{+flexion}*), en (6) ; d'enchaînement consonantique (*il/elle arrive*), en (7) :

5- /za.riv/ ; /ta.riv/

6- /i.(l.)za.riv/ ; /e.(l.)za.riv/ ; etc.

7- /i.la.riv/ ; /e.la.riv/

De fait, les segments lexicaux sont généralement dotés d'une certaine autonomie, ce qui fait que l'on a tendance à constater plutôt le phénomène inverse, comme le montrent les exemples (8-10) qui opposent des phrases renfermant tantôt un pronom tantôt le segment lexical correspondant :

8- /i.(l.).zõ.mã.ze/ vs /*i.(l.). õ.mã.ze/ ;
/le.za.mi.õ.mã.ze/ vs /*le.za.mi.zõ.mã.ze/

(Ils ont mangé vs Les amis ont mangé)

9- /õ.na.riv/ vs /*õ.a.riv/ ; /nu.za.ri.võ/
vs/*nu.a.ri.võ/

(On arrive vs nous arrivons)

10- /la.me.zõ.a.bry.le/ vs
/*la.me.zõ.na.bry.le/ ; /el.zõ.bry.le/

(La maison a brûlé vs Elles ont brûlé)

Sans parler des cas d'assimilations et de neutralisation qui affectent davantage la catégorie des clitiques, qu'illustrent la réduction du // et l'assourdissement du /z/, en (11), ce qui peut témoigner d'une certaine soudure ou continuité entre les éléments préverbaux et le verbe auquel ils se greffent :

11- /izariv/ ; /ezariv/ ; /fiãtãmal/ (Ils/Elles arrivent ; Je t'entends mal)

DISTORSIONS DE TYPE LEXICO-SYNTAXIQUE

Sur le plan lexico-syntaxique, on ne peut pas s'empêcher de constater une certaine « perte » au niveau de l'information que véhicule un pronom, comparé à ce qu'il en est sous sa forme lexicale, ce qui est généralement imputée au caractère économique du langage (cf. Dubois, *op. cit.*) ; on assiste, en fait, à une sorte d'altération de son continu, même dans des cas très banals, comme dans les exemples (12-13) et c'est justement là que

réside le principal avantage, évoqué *supra*, de l'approche pronominale (faire des regroupements en fonction des affinités pronominales) :

- 12- *Max est là* → *Il est là* ; *Luc aime Marie*
→ *Il l'aime*
13- *Max aime prendre une douche avant 6 heures* → *Il aime ça*.

De même, dans le cas du « référent évolutif » (cf. Charolles & Schnedecker (1993)), si la reprise pronominale reste syntaxiquement pertinente, du point de vue référentiel et sémantique, le pronom peut renvoyer, dans chacune de ses apparitions, à une source déformée, à un nouvel avatar, dans, par exemple, les deux énoncés rapportés par Charolles & Schnedecker (*op. cit.* : 108-109) que nous nous contentons, ici, de citer sans trop s'attarder sur son analyse : *Lavez et évidez six pommes à cuire. Mettez-les dans un plat passant au four ; Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure*. Notons, en l'occurrence, que la perte constatée peut être imputée à la « vicariance » du nom de référence (cf. Bidaud, 2016).

Ainsi, cette non-correspondance exacte entre le SN et le pronom qui est censé le reprendre s'appuie sur au moins deux raisons : tout d'abord, du point de vue syntaxique *stricto sensu* et non du point de vue référentiel, le pronom ne reprend pas seulement le nom (comme tête de syntagme), mais aussi tous ses satellites ; le pronom neutralise, en outre, les informations grammaticales et lexicales encodées, à la fois, par les spécifieurs (cf. déterminants définis, possessifs ou démonstratifs) et par les différents modifieurs, comme dans (14-14a) ; or, il va de soi, en l'occurrence, qu'un déterminant défini et un déterminant possessif ou démonstratif, par exemple, ne sont pas interchangeables du point de vue sémantique et pragmatique :

- 14- *J'ai lavé mon (le + ce + ton + son + votre + notre + leur) manteau gris.*
14a- *Je l'ai lavé.*

Rappelons, d'ailleurs, que certains pronoms ne reprennent pas nécessairement un antécédent cotextuel au sens strict du terme, mais seulement un segment inféré, comme dans (15-16) ; le pluriel en

l'occurrence renvoie, respectivement, à la classe englobante, en (15), et à la classe englobée, en (16) :

- 15- *J'ai une Nissan ; elles sont plutôt fiables ;*
16- *Je viens de croiser le jury ; ils ont l'air sympa!*

Le même constat peut être fait vis-à-vis d'un pronom, comme *soi*, qui ne semble reprendre aucune référence dans certaines occurrences, comme le montrent les exemples suivants tirés des ESLO (Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans, voir plus loin) : *Il suffit que ça soit sur soi que ça tombe ; c'est un vrai bonheur de partir de chez soi avec son sac ; c'est quand même très agréable de passer des moments aujourd'hui... un peu comme ça euh entre soi et où se construit sans antécédent spécifique, notamment, dans les tours impersonnels. Ces amalgames et écarts lexico-syntaxiques entre les deux termes de la correspondance (nom-pronom) sont à mettre en relation avec le plan sémantique ci-dessous.*

DISTORSIONS DE TYPE SEMANTIQUE

Parfois, on peut constater un important décalage sémantique entre le segment lexical et le pronom correspondant. C'est le cas des noms qui sont spécifiés par un déterminant indéfini, un partitif ou un numéral. Dans tous ces cas, un complément d'information se trouve greffé au pronom obtenu, sous forme d'« appendice » ou de « suffixe », pour reprendre des termes de l'approche pronominale, se trouvant *ipso facto* en dehors de la portée du pronom, comme l'illustrent les exemples (17-19) :

- 17- *Il a trouvé (quelques + quatre + plusieurs) cartons*
→ ?? *Il les a trouvés vs Il en a trouvé quelques-uns/plusieurs/quatre ;*
18- *Il a lavé une/deux pomme(s)*
→ ?? *Il l'/les a lavée(s) vs Il en a lavé une/deux ;*
19- *J'ai lu trois livres*
→ ?? *Je les ai lus vs J'en ai lu trois*

Cette relation d'équivalence peut également être biaisée du point de vue de l'organisation thématique, puisque la chaîne informationnelle se trouve sensiblement affectée du processus d'une pronominalisation, même dans les exemples les plus banals ! En effet, la place des pronoms et des noms

représentés n'est pas toujours la même, notamment en ce qui concerne les clitiques : *Je prends la pomme* → *Je la prends*. Or, l'ordre d'apparition des mots dans l'énoncé n'est jamais anodin ; le focus change selon que l'on emploie l'une ou l'autre des deux formes. Cela peut entraîner parfois un certain effet de contraste, etc. ; ainsi, dans *Lui, on lui a pris sa pomme*, le pronom *lui* topicalisé par détachement frontal constitue l'information nouvelle que l'on cherche à communiquer et qui prend, de ce fait, une certaine importance dans l'acte de communication ; d'ailleurs, l'effet de contraste créé permet de confirmer le fait qu'il constitue l'enjeu principal de l'énonciation. Quant à la séquence *on lui a pris sa pomme*, elle véhicule, en l'occurrence, l'information ancienne, déjà connue ou *a priori* partagée par l'interlocuteur ou supposée l'être, comme pourrait le confirmer sa configuration prosodique (on y aura un accent conclusif et une intonation plutôt relâchée). Encore une fois, le pronom (par son rôle de rappel) se distingue de son correspondant lexical, qui est inédit et autosuffisant.

CONCLUSIONS SUR LES DECALAGES OBSERVES DANS LA RELATION NOM-PRONOM

Ainsi, les différentes distorsions linguistiques observées *supra* entre le pronom et le segment lexical ou l'entité qu'il est censé représenter semble confirmer que ce rapport de substitution ne repose pas réellement sur une relation d'équivalence. D'ailleurs, si les pronoms étaient seulement des représentants, on pourrait se demander pourquoi certaines reprises pronominales sont souvent accompagnées de leur prétendue référence lexicale identique, à l'oral comme à l'écrit. En voici quelques exemples :

20- *Il est venu, Paul ;*

21- *Paul, il est venu ;*

22- *Paul, je lui téléphone tous les jours, etc.*

Il serait arbitraire de rappeler le pronom et son antécédent simultanément, sauf si la fonction des pronoms n'était pas seulement d'évoquer un segment déjà présent dans le contexte justement et qui en serait une simple copie. On aurait pu du point de vue référentiel se passer des pronoms si ces derniers étaient seulement des substituts conformes ; d'ailleurs, du point de vue stylistique et oratoire, la suppression des éléments superflus est

généralement de rigueur, mais, en l'occurrence, ces éléments ne sont pas supprimables *a priori*, sans porter atteinte au sens ou à la forme de l'énoncé en question. Dire, en revanche, que cette forme de redondance permet d'insister ne paraît pas suffisant non plus ; cela présupposerait qu'en l'absence d'une insistance, on aurait des formes simples, or souvent le nom seul est agrammatical ou bizarre sans le clitique correspondant :

18a- **Est venu, Paul ;*

19a- *??Paul, est venu*

20a- **Paul, je téléphone tous les jours.*

Dans ce type d'emploi, on retrouve ce que Blanche-Benveniste (1984 : 231) appelle « double marquage » (cf. *Il te voit, toi ; Il te parle à toi ; Il le regarde, Pierre ; On lui parle, à cet homme*) ; ce phénomène est indispensable quand on a une extraction, un contraste ou une comparaison à faire (voir aussi Lambrecht 1984), ce qui prouve quelque part que cette construction est aussi au service du sens et ne se limite pas à justifier une fonction syntaxique : on a, en fait, une certaine idée de singularité qui caractérise le nom *Paul* par opposition au pronom qui n'en constitue qu'une trace où l'information est neutralisée, ce qui justifie cette apparition simultanée des deux segments.

Parmi les autres arguments qui corroborent l'hypothèse de la non-équivalence entre un pronom et le segment qu'il est censé reprendre on peut avancer aussi le fait que l'argument de l'allomorphie auquel on se réfère volontairement pour justifier les différentes formes d'un pronom personnel donné n'est pas réellement pertinent. C'est, par exemple, le cas des différentes réalisations de la première personne du singulier *je-me-moi*, que l'on considère comme des variantes combinatoires suivant la fonction grammaticale occupée. Ainsi, Leeman (2006 : 242-244) montre que *me* et *moi* peuvent tout à fait être sujet d'un procès donné (*Moi seul peux te comprendre ; Il me regarde travailler*), parallèlement à l'idée reçue selon laquelle seul *je* peut occuper cette position (cf. *Je peux te comprendre*). En effet, ce qui semble en jeu, c'est surtout le fait que l'existence de *je* et de *me*, qui sont deux clitiques, dépend d'un certain procès, par opposition à la forme accentuée, *moi*, qui renvoie, quant à elle, à la personne dans sa singularité et dans son

indépendance du procès. Selon Leeman (2002, 2006 et 2013), ces formes ne sont pas des allomorphes, tout compte fait. En effet, selon que l'on utilise l'une ou l'autre de ces différentes formes disponibles, on aura une « saisie » différente de la personne évoquée : là où les formes faibles se comportent comme des particules préverbaux, tel un préfixe verbal, les formes fortes, quant à elles, paraissent détachées du verbe et sont plus proches des noms.

Dans ce qui suit, nous allons nous attarder sur les problèmes posés spécifiquement par le pronom *soi* en français et dont la description souffre justement de nombreuses lacunes ou fluctuations.

À PROPOS DU PRONOM *SOI* ?

Le pronom *soi* illustre bien les anomalies relevées dans la première partie de ce travail et qui plus est, n'a pas suscité pour autant l'intérêt de beaucoup de linguistes. En effet, les seuls travaux connus sur *soi* en français s'inscrivent dans le cadre de la théorie du liage, entre autres, Zribi-Hertz (1979, 1980, 1989, 1990a, 1990b et 1996), Ronat (1982), Pica (1984 et 1986) et, dans le cadre d'une approche sémantico-syntaxique, il y a Morin (1978) et, plus récemment, Hamma (2014 et 2017, à par.). Du reste, ce sont les ouvrages de référence qui fournissent le plus d'éléments à ce sujet et qui restent, malgré eux, assez vagues. Nos réflexions s'appuient sur une étude de corpus issue des ESLO⁵ que nous complétons par divers autres exemples construits ou issus de nos lectures sur *soi*, dans des exemples, comme (a-i) :

- a. *...euh en classe enfin on ne dit pas toujours les mêmes choses que on peut dire chez soi...*
- b. *...mais c'est plus fort que que soi qu'on y on va passer une journée ensemble...*
- c. *...on n'a jamais été euh ni ni oui ni non c'est touj- chacun a son petit point de vue à soi hein...*
- d. *...c'est un art en soi...*

⁵ ESLO : *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans*. Requêtes faites pendant les mois de mars, avril et mai 2016 à partir de la plateforme ESLO en libre accès sur l'adresse suivante : <http://eslo.huma-num.fr/>. Nous en avons relevés 246 occurrences en *soi*, dont 61 occurrences en *soi-même*. Notons que les séquences retenues correspondent à un oral transcrit conformément aux choix méthodologiques de l'équipe ESLO du Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270 (pour plus de détails, voir le site de la plateforme).

- e. *...mais ce n'est pas une fin en soi...*
- f. *...il y a toute la vie devant soi hein...*
- g. *...vous voyez on se recevait entre soi...*
- h. *...chez soi c'est pas intéressant...*
- i. *...Une écriture lisible à soi... moi... une écriture à soi quoi euh particulière...*

Nous utilisons les points de suspension pour dire que l'exemple est extrait d'un contexte plus large qui permet de mieux appréhender les jeux de références intratextuelles.

CE QUE L'ON DIT HABITUELLEMENT DE *SOI*

Dans les grammaires de référence⁶, *soi* est généralement classé parmi les pronoms disjoints ou forts, comme *moi*, *toi*, *elle*, (*à*) *lui/nous/vous*, etc. et s'oppose, donc, au pronom conjoint « réfléchi » correspondant, *se*. Ce pronom se définit, en outre, comme allomorphe des différentes formes de la troisième personne (pronominales ou lexicales) identifiées comme indéfinies. Il est aussi mentionné que *soi* se combine souvent avec *même* pour obtenir un certain effet d'emphase ou de confirmation, pour renforcer la forme atone *se* (le *TLFi* et le *GRLF*⁷) : *Il en vient à se le dissimuler à soi-même (GRLF)*. Dans ce qui suit, nous allons reprendre les trois aspects les plus récurrents dans la description de *soi* en vue d'en vérifier la pertinence ; cela concernera la réflexivité, l'allomorphie et l'expression de l'indéfini.

SUR LA REFLEXIVITE EXPRIMEE PAR *SOI*

L'appellation « pronom réfléchi » que l'on associe à *soi* dans la littérature vient de la relation de « coréférence » qu'il permet de construire en corrélation avec un sujet donné, qui relève généralement d'un « indéfini », comme l'illustrent les emplois allant de (23) à (27) :

- 23- *...faut aller chercher hm du boulot maintenant hm **chacun** ; pour **soi** ; dieu pour tous*
- 24- *... et qu'on ; veut lutter contre ça mais c'est plus fort que que **soi** ;...*
- 25- *... le public que l'on ; a en face de **soi** ;... (ESLO)*

⁶ Nous renvoyons, par exemple, à Riegel, *et al.* (1994) ou aussi à Grevisse & Goosse (2008).

⁷ (*TLFi*) *Trésor de la langue française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/>) et (*GRLF*) *Le Grand Robert de Langue Française*.

- 26- *L'avare* _i n'amasse que pour *soi* _i ;
27- *On* _i a souvent besoin d'un plus petit que *soi* _i (GRLF)

Cette idée de « réfléchi », telle qu'utilisée dans les descriptions existantes peut, en revanche, paraître problématique dans certains cas, vu que la « coréférence » qui la sous-tend ne semble pas, elle-même, reposer sur des critères bien précis. En effet, cette notion présuppose que l'on ait au moins deux éléments corrélés. Or, avec *soi*, on n'a pas toujours d'antécédents au sens strict du terme, ni même un rappel lexical, qui serait fourni par exemple *a posteriori* ; c'est le cas de son emploi sans sujet dans les constructions infinitives ou nominales (*Parler de soi est mal vu* ; *La confiance en soi libère*), ou quand le sujet de la phrase relève d'un pronom impersonnel « postiche » (cf. *Il faut avoir confiance en soi pour réussir* ; *C'est important d'avoir son téléphone sur soi quand on sort*), comme peuvent le montrer certains tests : *soi* ne peut ni commuter avec un nom (**L'élève faut avoir confiance en soi pour réussir*), ni être opposé à d'autres pronoms (**Contrairement à elle, il faut avoir confiance en soi pour réussir*), ni être clivé (**C'est lui qui faut avoir confiance en soi pour réussir*), ni faire l'objet d'une question (**Qui faut avoir confiance en soi pour réussir ?*).

Ce qui semble, par ailleurs, poser problème avec ce type d'étiquette est le fait que l'expression de la « réflexivité » n'est pas la même en comparant *se* à *soi* : d'un côté, si *se* semble rattaché au verbe, *soi*, en revanche, paraît en être détaché, ce qui explique les impossibilités de commutations, dans (28-32) :

- 28- *Ne songer qu'à soi* vs **se songer*
29- *Ne penser qu'à soi* vs **se penser*
30- *Avoir qqch à soi* vs **s'avoir qqch*
31- *Rapporter (tout) à soi* vs **⁸se rapporter*
32- *Revenir à soi* vs **se revenir*

D'un autre côté, il est difficile de trouver des emplois où « *se* + *verbe* » (à sens réfléchi) commute avec la construction « *verbe* + *soi* » (cf. *Il se respecte* → *??Il respecte soi*). Notons toutefois que ces constructions deviennent possibles quand on a une nominalisation du procès (*le respect de soi*), ou une comparaison, une restriction ou aussi une construction attributive

(cf. *N'aimer que soi* ; *Aimer soi plus que les autres* ; *Ce qui est important surtout quand c'est soi*).

De toute façon, dire que *soi* exprime la réflexivité à la troisième personne fait double emploi avec *lui* qui assure déjà cette fonction (cf. *Luc s'est coupé les cheveux lui-même*), contexte où *soi-même* est bizarre (*??Luc s'est coupé les cheveux soi-même*⁹). Il conviendrait, de fait, de nuancer et de préciser ce que recouvre la réflexivité exprimée par chacun de ces deux pronoms :

- 33- *L'avare* _i n'amasse que pour (*soi* _i + **lui* _i) ;
34- *Cet avare* _i n'amasse que pour (**soi* _i + *lui* _i).
35- *On* _i a souvent besoin d'un plus petit que (*soi* _i + **lui* _i).
36- *Max* _i aime souvent se mesurer à *quelqu'un de plus compétent* que (**soi* _i + *lui* _i).

Si cette bizarrerie est généralement attribuée au fait que le sujet : *Luc* ou *Cet avare*, en (34), et *Max*, en (36), renvoient à des N définis qui ne seraient pas compatibles avec *soi*, on pourrait trouver d'autres exemples où l'on peut avoir un sujet indéterminé dans les deux cas ; ainsi, dans un jeu, on expliquera les règles du jeu aux candidats en leur disant :

- 37- *Celui qui réussit à s'attacher soi-même gagnera* ;
38- *Celui qui réussit à s'attacher lui-même gagnera*.

En toute logique, si l'on parle dans les deux cas d'un emploi réflexif, on ne devrait pas avoir de différence de sens (on aura « X qui attache X » et « X qui est attaché par X ») ; or, en l'occurrence, du point de vue linguistique, dans chacun des deux exemples, la personne se dédouble et se trouve justement considérée à chaque fois sous un angle différent : sémantiquement, avec *soi-même*, on met en avant le fait que le ligotage est subi par la personne elle-même « être attaché (soi-même) et ce ne sont pas les autres qui sont attachés » (la restriction, ici, affecte la facette de la personne qui subit), alors qu'avec *lui-même*, ce que l'on met en avant par la

⁹ Ici, nous ne nous attardons pas sur les emplois de *soi-même*. Nous nous contentons de préciser que la combinaison avec *même* corrobore nos hypothèses concernant *soi* qui instaure une certaine insistance à l'égard de la « singularité » et du « contraste » que nous avançons dans cette étude, comme le rapportent les dictionnaires consultés (le GRLF et el TLFi).

⁸ Le signe « ! » signale un changement important de sens.

restriction, c'est plutôt la personne qui ligote (en tant qu'elle agit seule) « attacher sans l'aide des autres » (la restriction y affecte la facette de la personne qui fait l'action). On pourrait enchaîner plus naturellement avec *l'aide de ses partenaires*, dans (37) que dans (38), étant donné que le sens ou le but du jeu est justement d'exclure les autres dans la réalisation de la tâche demandée avec *lui-même*, ce qui explique *a priori* cette bizarrerie :

37a- *Celui qui réussit à s'attacher soi-même avec l'aide de ses partenaires gagnera ;*

38a- *?Celui qui réussit à s'attacher lui-même avec l'aide de ses partenaires gagnera.*

La conclusion que l'on peut en tirer sur le sens de ces deux pronoms est que, avec *soi*, on se focalise davantage sur la facette de la personne en tant qu'elle existe et non en tant qu'elle agit, ce qui correspond en philosophie à « l'étant » ou « l'entité immanente » et non à « l'être pensant » ou « transcendant », comme c'est le cas pour *lui*, qui paraît, ici, renvoyer à la facette de la personne en tant qu'elle agit sur les choses, en tant qu'elle réfléchit. Ainsi, la réflexivité telle qu'exprimée par *soi* est particulière. Elle ne se confond pas avec celle exprimée par *lui*, ni même avec celle exprimée par les autres pronoms *moi-même*, *nous-mêmes*, *toi-même*, *vous-mêmes*, *eux-mêmes*, etc., qui peuvent d'ailleurs tous être de vrais sujets et acceptent d'être coordonnés ou opposés à d'autres pronoms, mais jamais *soi* : *Lui et moi* ; *toi et moi* ; *moi/toi seul* ; mais **soi seul* ne peut pas être sujet, ni occuper la fonction de complément de verbe : *appelle-moi/le/nous/*soi* ; *parle-lui/moi/*soi*. *Soi* dans son emploi réfléchi, semble s'appliquer non sur la personne à part entière comme c'est le cas des autres pronoms, mais sur la partie passive de l'être ; *soi* serait de ce point de vue une sorte de méronyme de la personne de référence. Les paraphrases et les jeux de substitution laissent apparaître que *soi* est à rapprocher d'emplois familiers pouvant être qualifiés de pronoms, comme *sa gueule*, *sa pomme*, *sa poire*, ou aussi *bibi* pour la première personne, dans *Chacun est pour sa gueule* ; *C'est pour bibi* et qui ne peuvent pas *a priori* occuper la position sujet. Il peut aussi évoquer le *ça* freudien qui renvoie à des facettes dépendantes du « moi social » et que l'on cherche à contrôler, à maîtriser, à dompter, à estimer, etc. (cf. constructions du type « *N de (soi)* »).

De plus, si *moi*, *toi* (*lui*, *nous*, *vous*, *eux...*) peuvent admettre, dans leur statut de pronom disjoint, d'être des sujets à part entière avec ou sans double marquage, *soi* ne semble pas pouvoir remplir cette fonction seul : *??Soi, on est toujours prêt*. Ainsi, on n'aura pas *soi* dans les distributions suivantes intégrant une coordination, une réponse elliptique à une question : **soi et moi, on est partant* ; *Qui est là ? – *soi* ; etc., ce qui corrobore les hypothèses ci-dessus selon lesquelles *soi* ne renvoie pas à une personne à part entière et qu'il est à rapprocher d'expressions familières *supra*, du type *bibi*. Ainsi, *soi* ne semble pas pouvoir désigner simplement une entité, mais seulement en représenter un certain aspect (*l'art en soi* ; *travailler pour soi* ; *une idée à soi* ; etc.) ou l'inscrire dans une logique de contraste (*l'art en soi* (= « indépendamment des autres aspects ») ; *travailler pour soi* (= « et non pour les autres ») ; *une idée à soi* (= « et non à quelqu'un d'autre ») ; etc.), ce qui lui donne ainsi un certain rôle « paradigmatique » (Nølke, 1983), selon lequel, on exclut l'intervention d'une tierce personne (*chez soi*, *pour soi*, *à soi*, etc.), ou d'aspects extérieurs (*les choses en soi*, *pour soi*, *de soi*, etc.). Et c'est bien la raison pour laquelle *soi* occupe la plupart du temps une position non rectionnelle, du point de vue macrosyntaxique : il vient souvent apporter une précision jugée importante, après coup. Cela apparaît surtout dans des groupes incidents ou appositifs et que l'on peut qualifier dans l'approche pronominale d'« affixes » (*avoir une maison à soi* ; *l'art en soi est une fin* ; *une écriture lisible à soi* ; *chacun a son petit point de vue à soi* ; *on fait facilement sa sauce à soi* (ESLO) et avec *soi-même*, on peut avoir des emplois tels que : *on ment, soi-même* ; *on se ment à soi-même* ; etc.). Si les groupes renfermant *soi* paraissent secondaires sur le plan syntaxique, vu leur place en dehors de la rection verbale (ils sont supprimables et parfois déplaçables), du point de vue pragmatique, en revanche, cet ajout s'avère hautement important et peut avoir le statut d'une prédication seconde (Hamma, 2016).

Par ailleurs, affirmer que le couple *se/soi* est de la même nature que *me/moi* ; *te/toi* dans l'expression de la réflexivité, comme le montrent les tableaux récapitulatifs avancés par certaines grammaires (entre autres, Riegel, *et al.*, 2009 : 199 et Grevisse & Goosse, 2008 : 841) paraît trompeur, puisque, d'une

part, il existe deux formes concurrentes à *se/soi* qu'on ne retrouve pas avec les autres couples : les fonctions réflexive, passive, accusative et dative sont remplies par les mêmes formes ; ainsi, avec la première personne, on aura un même morphe : *Je me regarde/Il me regarde/Il me dessine un mouton ; Tu te regardes /Il te regarde/Il te dessine un mouton* versus *Il se regarde /Il le regarde /Il lui dessine un mouton* ; de même, si *me* et *moi* sont généralement possibles avec le même procès respectivement en position préverbale et en position postverbale, avec *se/soi*, il est plus difficile d'avoir ce type de correspondance, à part peut-être quand on a une comparaison ou une restriction : *se respecter/respecter soi plus que les autres/ne respecter que soi* ; de fait, on est obligé d'introduire à chaque fois des ajustements, qui sont non nécessaires pour les autres couples de pronoms.

SOI COMME ALLOMORPHE DES PRONOMS DE LA TROISIEME PERSONNE

Dans les grammaires de référence comme dans les dictionnaires consultés, *soi* est considéré comme une variante combinatoire des pronoms de la troisième personne ayant un sens générique ou indéfini, comme *on* et *se*. Ce raisonnement semble reposer sur le fait que *soi* ne peut *a priori* occuper ni la position de *on* ni celle de *se* et inversement : *on* ne peut occuper que la position sujet et *se* ne peut occuper que la position préverbale après le sujet, avec les verbes intrinsèquement réfléchis (*s'évanouir, se promener*) ou extrinsèquement réfléchis (*se laver, se regarder, se laisser séduire, se faire un café, etc.*) et pouvant selon le contexte avoir différentes valeurs (réciprocité, passif, accusatif ou datif). Chacune de ces formes pronominales semble occuper une position syntaxique *a priori* interdite aux autres. C'est d'ailleurs le principal argument avancé pour soutenir la thèse de l'allomorphie ; en d'autres termes, la distribution des positions syntaxiques de ces formes s'inscrit dans un rapport de complémentarité qui empêcherait les doubles emplois et les croisements, ce qu'illustrent les jugements d'acceptabilité dans (39-41) :

39- *On se respecte ; *Soi se respecte ; *Soi respecte on ; *On soi respecte ; *On respecte se ; *On respecte soi ; *etc.*

40- *On se lave ; *soi se lave ; *On soi lave ; *On lave se ; *Soi lave on ; *Se lave on ; *On lave soi ; *etc.*

41- *On s'accorde certaines faveurs ; *On soi accorde certaines faveurs ; *On s'accorde certaines faveurs à se ; *etc.*

Dans cette perspective, *soi* ne peut occuper ni la position sujet, ni la position de complément verbal (ni avant, ni après le verbe) ; son utilisation semble toujours venir renforcer un SN indéfini qui peut être soit un sujet, soit un complément, idéalement placé après le verbe et s'inscrivant dans une construction « médiate », c'est-à-dire introduite par une préposition (Guillaume, 1947-1948 : 222) : à *soi, de soi, pour soi, chez soi, avec soi, sur soi, etc.* Notons aussi que là où *soi* est compatible *a priori* avec la plupart des prépositions (cf. Hamma, 2017 à par.), *se*, en revanche, n'accepte que les prépositions à et de et certains emplois de *pour* (donc, seulement dans les emplois datifs *a priori*).

Malgré tout, l'examen des données a montré que *soi* peut, en réalité, apparaître, sous certaines conditions, dans les positions exclues dans les phrases ci-dessus. Ainsi, *soi* peut être assimilé à un certain sujet produisant une certaine action, avec un verbe à l'infinitif, comme (42-46), surtout dans les constructions appositives (44-46) :

- 42- *Recevoir un Snapchat de soi en train de dormir ;*
- 43- *Rêver de soi-même en train de dormir ;*
- 44- *Rénover soi-même une maison en pierre ;*
- 45- *Créer un site internet soi-même de façon simplifiée en quelques clics (Google).*
- 46- *Meuble à monter soi-même (sur les cartons Castorama)*

Ce qui invalide ou au moins affaiblit les thèses de l'allomorphie ; en effet, *soi* et *se*, par exemple, n'ont pas le même sens indépendamment du sens de réflexivité qu'ils sont tous les deux susceptibles de véhiculer dans certains de leurs emplois. C'est autant dire que *dans* et *sur* sont des allomorphes parce qu'ils expriment tous les deux le lieu. Ainsi, *soi* peut avoir la valeur d'un sujet et peut être employé comme accusatif, comme on l'a vu *supra*, dans le cas d'une restriction ou d'une comparaison, ou aussi quand on a un emploi génitif, avec un procès nominalisé (*don de*

soi ; affirmation de *soi* ; maîtrise de *soi* ; estime de *soi* ; etc.).

À PROPOS DE L'INDEFINITUDE DE SOI

Les qualificatifs « indéfini », « indéterminé » et « impersonnel » semblent revenir à chaque fois qu'il est question de *soi* dans les ouvrages usuels (cf. le TLFi ; le GRLF ; Grevisse & Goosse, 2008 : § 664 ; Riegel et al. 1994 : 371-372). Cette notion ne nous paraît pas non plus assez précise, vu qu'elle ne vient pas forcément de *soi*, mais des emplois où ce pronom peut apparaître ; *soi*, en effet, a des affinités avec les verbes dits « impersonnels », les pronoms « impersonnels/indéfinis », ainsi que l'expression de l'indétermination à travers les constructions infinitives et nominales, ce qui fait qu'il devient difficile de démêler ce qui revient à l'un de ce qui revient à l'autre. En tous cas, si l'on devait accepter un tel raisonnement, on ne voit pas pourquoi ne pas l'étendre aux autres pronoms, qui connaissent eux aussi des emplois que l'on pourrait qualifier d'indéfinis, comme *tu*, *vous*, *il*, *nous*, etc. – pronoms définis par excellence, vu qu'ils sont foncièrement exophoriques – mais qui peuvent avoir, tout compte fait, une certaine valeur d'indétermination, en particulier, quand ils ne renvoient pas à une personne en particulier, comme dans les exemples (47-49) :

47- *Tout ce qu'il faut pour tout faire vous-même*
(www.toutfaresoisimeme.com)

48- *Je fais tout moi-même... enfin le livre*
(www.editionsleduc.com)

49- *Fais-le toi-même !*
([www.http://creative.arte.tv/fr](http://creative.arte.tv/fr))

Tant que la notion d'indéfini n'est pas définie avec précision, cette notion peut aussi paraître contestable, surtout que *soi* n'est pas non plus incompatible avec les pronoms personnels que l'on considère comme « définis ». En effet, dès qu'il s'agit de *soi* tous les pronoms peuvent être concernés. En particulier, on voit certains contextes où *soi* s'accorde sylleptiquement avec différents types de pronoms, ou bien on y passe facilement de *soi* aux autres pronoms (*je*, *tu*, *nous*...), sans que cela ne choque dans le discours, comme en témoignent les exemples suivants des ESLO :

50- ... quelquefois y a des gens qui ne sont pas de notre de notre euh du même rang que *soi*...

51- ...euh moi le simple métallurgiste qui a tout juste son certificat d'études primaires c'est-à-dire que je suis au plus bas niveau de l'instruction hein euh comprenez bien il y a quand même déjà dessa- une certaine impression qui se dégage lorsqu'on a en face de *soi* un homme comme Aragon alors euh si j'avais Aragon en face de moi j'ai jamais eu l'occasion de converser avec lui je ne pense pas que je lui dirais tu...

52- ...et vers euh cinq heures ou six heures on rentre chez *soi* euh là je m'offre un bon petit moment de lecture

53- ...mais une écriture lisible à *soi*... moi une écriture à *soi* quoi euh particulière...

BILAN ET CONCLUSIONS

L'une des idées communes associées à l'usage des pronoms en français est le fait que ces derniers entretiennent une certaine relation d'équivalence avec divers types de segments lexicaux (cf. reprises pronominales, pronominalisation). Cet apriori a été ancré et entériné dans les descriptions classiques depuis plusieurs siècles et se trouve, d'une part, confirmé par l'intuition des usagers, puisqu'un pronom semble bien, à première vue, reprendre un certain antécédent et est souvent interprété et utilisé dans le discours comme une trace économique de quelque chose qui a été évoqué dans l'historique récent de l'échange, d'autre part, par la présence de phénomènes similaires dans d'autres langues, ce qui lui donne des airs d'universaux linguistiques. Ainsi, même dans des langues très éloignées du français, comme l'arabe, pour ne prendre qu'un seul exemple, ici, il existe tout un système permettant de reprendre un segment ayant fait l'objet d'un échange ou faisant partie du contexte de l'énonciation et qui met en scène le caractère économique du langage. Ainsi, le morphe *-hu* dans *qara?-tu-hu* (= « je l'ai lu »), est l'équivalent en français, d'un pronom, qui renvoie à un antécédent contextuel de nature exophorique ou endophorique pour une entité comme « livre (accusatif) » (*?alkitaba*), selon le schéma A suivant :

A. *qara?*_[RADICAL VERBAL « lire »]-*tu*_[FLEXION SYNCREIQUE 1ère pers. + TPS passé]-*hu* PRONOM [ACCUSATIF masc./sing.]

Mais nous avons vu que cette correspondance nom-pronom souffre de nombreux problèmes et est loin d'être définie d'une manière satisfaisante, compte tenu des multiples zones d'ombre et fluctuations qui subsistent dans les descriptions existantes et dont nous avons rappelé, ici, les plus significatives parmi elles, pour les pronoms de manière générale et pour le pronom *soi* de manière plus précise. Cette vulgate laisse ainsi inexplicables certains phénomènes ne paraissant pas se soumettre aux gloses imaginées et aux analogies établies, ce qui signifie *a priori* que les définitions obtenues sont soit fausses, soit insuffisantes. Nous avons ainsi vu, à travers l'exemple du pronom *soi*, que cette relation d'équivalence est discutable ; cela nous a permis, ainsi, de remettre en cause, après Leeman (2002 et 2006), les thèses qui ramènent la diversité des formes pronominales à une question d'allomorphie ; en effet, nous remarquons, surtout, des disparités sur le plan sémantique et pragmatique qu'il conviendrait de prendre en considération dans la définitions des pronoms ; de même, il ressort de notre étude que *soi* n'est pas exactement la contrepartie disjointe de *se* ; d'une part, du point de vue sémantique, la réflexivité n'est pas la même : on a une saisie différente de la référence personnelle selon que l'on a *se* ou *soi* ou aussi *lui* ; le premier paraît soudé et consubstantiel au procès, là où les deux autres paraissent plus indépendants et plus singuliers, en prenant un sens « actif » avec *lui* et « passif » avec *soi*. En effet, *soi* renvoie à une représentation de la personne vue comme isolée ou séparée des autres et renvoie plutôt à une sorte de « méronyme personnel » et non à une personne indépendante et agissante. Nous avons pu voir également que *soi* prend une certaine valeur paradigmatique, en ceci qu'elle instaure un certain rapport de contraste entre celui auquel on fait référence et autrui ou l'une des parties de cette référence. De même, nous avons vu que la notion d'indéfini gagnerait à être affinée comme valeur associée à certains pronoms pour prévenir les généralisations abusives.

En définitive, c'est plutôt le métalangage dont on se sert habituellement pour décrire les « pronoms » qui semble poser problème. Les distorsions linguistiques ou anomalies constatées sont le plus souvent l'aboutissement de l'application de certains outils de description, dans un souci de modélisation ou d'économie, qui font que l'on tente toujours de

simplifier, de prendre des raccourcis et d'établir des analogies entre les faits observés. Les descriptions qui en résultent restent, de fait, des hypothèses qui portent seulement sur des tendances et quand un phénomène paraît erratique ou ne se soumet pas, donc, à la logique explicative existante, on finit souvent par le considérer comme un cas marginal ou une exception.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnauld, A. & Lancelot, C. (1803). *Grammaire générale et raisonnée de Port Royal*. Paris. Perlet.
- Bidaud, S. (2016). *La vicariance en français et dans les langues romanes*. Paris. L'Harmattan.
- Blanche-Benveniste C. (1984) "La personne humaine et les pronoms", Lesage (dir.), *Systématique du langage 1*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 229-244.
- Blanche-Benveniste, C, et al. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.
- Brunot, F. & Bruneau, C. (1933). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, Masson & Co.
- Charolles, M. & Chnedecker, C. (1993). « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs ». *Langages*, 27. Temps, référence et inférence. pp. 106-126.
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*. Presses Universitaires de Rennes.
- Dubois, J. (1973). *Grammaire structurale du français : nom et pronom*. Larousse.
- Giardana, C. (2011). *Le Pronom personnel dans le français parlé*. Editions du Menhir, coll. Passerelle U.
- Grevisse, M. & Goose, A. (2008). *Le bon usage*. 14^{ème} édition. De Boeck.
- Guillaume, G. (1947-1948). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, Volume 10*. Roch Valin, W. H. Hirtle, André Joly, Ronald Lowe, Renée Tremblay, Eugen Haler.
- Hamma (2017, à par.). « Les prépositions autour de *soi* : quand les formes informent », Hommages à Danielle Leeman. Éditions Lambert Lucas.
- Hamma, B. (2016), « Incidents de cause en *par*. Étude de quelques quiproquos déjoués dans les entretiens orléanais », *Entre monologue et dialogues*, Sorbonne. Paris.

- Hamma, B. (2014). « Réflexivité, reprise pronominale et référence : que peut-on dire de *soi* ? ». Journée d'études internationale. *Les pronoms personnels entre langue et discours*. Le 08 avril 2015, Université de Sousse - Faculté des lettres, Sousse, Tunisie.
- Lambrecht, K. (1984). « A pragmatic constraint on lexical subjects in spoken French ». *CLS* 20. Chicago, Illinois, pp. 239-256.
- Leeman, D. (2015). « *Tu, te, toi* ». in Rabatel A, et al. *La sémantique et ses interfaces*, Lambert-Lucas, pp.143-160.
- Leeman, D. (2009). « Quel est le sens de *je* ? Hypothèse à partir de son impossibilité d'inversion », *Linx*60 [En ligne].
- Leeman, D. (2006). "Je" ou la première personne appréhendée d'un point de vue phénoménologique. D. Ducard & C. Normand. *Antoine Culioli. Un homme dans le langage*, Ophrys, pp.237-248.
- Leeman, D., (2006). « *Je et tu* ou les sujets insoumis », *Revue belge de philologie et d'histoire : Le point sur la langue française, hommage à André Goosse*, pp. 351-367.
- Leeman, D., (2000 in 2005). « Sur la polysémie du pronom personnel », Colloque La Polysémie, Sorbonne, actes édités par O. Soutet, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, pp. 293-304.
- Leeman, D., (2002). « *Je, me, moi* : allomorphes ou facettes différentes de la première personne ? », *Linx*, Mélanges offerts à Michèle Perret, pp. 177-186.
- Morin, Y.-C. (1978). « Interprétation des pronoms et des réfléchis en français ». *Syntaxe et sémantique du français. Cahier de linguistique 8*. Presses de l'Université du Québec.
- Nølke, H. (1983). *Les Adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*. Études Romanes de l'Université de Copenhague. Revue Romane numéro supplémentaire 23, Copenhague, AkademiskForlag.
- Pica, P. (1984). « Liage et contiguïté ». *Recherches sur l'anaphore*, pp. 119-64. Paris. Université Paris 7, Département de Recherches Linguistiques.
- Pica, P. (1986). « De quelques implications théoriques de l'étude des relations à longue distance ». In M. Ronat & D. Couquaux (eds) *La grammaire modulaire*, pp. 187-210. Paris. Minuit.
- Riegel, M., et al. (2009), *Nouvelle Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Ronat, M. (1982). « Une solution pour un apparent contre-exemple à la théorie du liage ». *Lingvisticae Investigationes* VI-I, pp. 189-96.
- Van Den Eynde, K. & Mertens, P. (2003). « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal ». In *French Language Studies* 13(1). *Data Category Registry*, pp. 63-104.
- Zribi-Hertz, A. (1990a). « NP lui-même ». *Recherches linguistiques* (Université de Metz/Klincksieck).
- Zribi-Hertz, A. (1990b). « Lui-même argument et le concept de « pronom A », In: *Langages*, 25e année, n°97, pp. 100-127.
- Zribi-Hertz, A. (1989). « Anaphor Binding and Narrative Point of View : English Reflexive Pronouns in Sentence and Discourse ». *Language* 65-4, pp. 695-727.
- Zribi-Hertz, A. (1986). *Relations anaphoriques en français. Esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*. Université Paris 8 : thèse de doctorat.
- Zribi-Hertz, A. (1980). « Coréférence et pronoms réfléchis : notes sur le contraste lui/lui-même en français ». *Lingvisticae Investigationes* VI-1, pp. 131-79.
- Zribi-Hertz, A. (1979). « Grammaire et disjonction référentielle ». *Semantikos* 3-1, pp. 35-60.
- Zwicky, A. M. (1985). « Clitics and Particles », *Language* 61, pp. 283-305.